



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Assemblée Générale Ordinaire 7/03/2014



L'avenir sera ce que vous en ferez !

**Bienvenue et merci de votre
présence.**

Le Bureau:

JM Buteux, R Buteux, MJ Krémer,
S Arjakovsky, M Batard, C Baussac, Ch Bouillon,
JDeslandes, H Gohin, D Krémer



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Ordre du jour

- Rapport moral année 2013 (JMB)
- Rapport financier 2013 et Budget prévisionnel 2014 (CB)
- Quitus sur rapports
- Election du Conseil d' Administration
- Objectifs 2014 (JMB)
- Mesure du bruit: résultats 2013 (MB)
- Sondage sur les nuisances.
- Nuisances activités de Pontoise/Cormeilles en Vexin
- Nuisances activité Roissy.
- Questions diverses



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Rapport moral



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Objectifs 2013: réalisations

Réduire les nuisances relatives à l'activité aérienne de Pontoise/Cormeilles et induites par l'activité de Roissy.

➤ LOCAL

- Veille et information de la population
- Exploitation des stations de mesures de bruit et Exploitation de système de repérage de trajectoires
- **Suivi des Recours relatifs aux trajectoires Roissy.**
- **Promouvoir et suivre l'utilisation carte pédagogique « circuits ».**
- **Participation à CCE et Comité Permanent de CCE Cormeilles pour réduire nuisances (actuelles, potentielles).**
- **Préparer une action juridique pour faire respecter les circuits de piste.**



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Objectifs 2013: réalisations

Réduire les nuisances relatives à l'activité aérienne de Pontoise/Cormeilles et induites par l'activité de Roissy.

➤ LOCAL

- Veille et information de la population
- Exploitation des stations de mesures de bruit et Exploitation de système de repérage de trajectoires
- **Suivi des Recours relatifs aux trajectoires Roissy.**
- **Promouvoir et suivre l'utilisation carte pédagogique « circuits ».**
- **Participation à CCE et Comité Permanent de CCE Cormeilles pour réduire nuisances (actuelles, potentielles).**
- **Préparer une action juridique pour faire respecter les circuits de piste.**

➤ NATIONAL et EUROPEEN

- **Etre membre de la CCE de Roissy**
- **En coordination avec associations Roissy /Orly: obtenir une autre organisation, des approches**
- **En coordination avec associations « convergence associative »: réduction nuisances Roissy, notamment de nuit.**
- **En coordination avec UFCNA, UECNA: actions juridiques et réglementation.**



L'avenir sera ce que vous en ferez !

CCE de l'aérodrome de Pontoise / Cormeilles en Vexin

- CCE du 11 décembre 2012
 - Présentation des procédures d'approche GNSS
 - **Avis négatif sur la mise en place des procédures GNSS**
 - Accord sur diffusion de carte pédagogique pour les pilotes avec repérage des zones d'attention (villages).
- CCE du 10 décembre 2013
 - Présentation des suivis trajectoires aviation légère « chevelus »
 - Information dirigeable Airship Paris
 - Bilan réclamations et « discussion sur limite 17 T »



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Limiter nuisances de Roissy

Modification des trajectoires d'approche de Roissy

- Le 13 août 2012, la Dirap adresse un recours hiérarchique **au tribunal administratif** pour faire annuler l'arrêté du Préfet de Région nommant les membres de la CCE (sans inclure la Dirap).
 - **Pas de jugement à date**
- **Le 5 septembre 2012, un arrêté abroge l'arrêté du 15 novembre 2011 mais maintient le changement de trajectoires !!**
- Le 7 novembre 2012, la Dirap et les autres associations déposent de nouveaux recours devant le Conseil d'Etat contre l'arrêté du 5 septembre 2012



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Limiter nuisances de Roissy

Modification des trajectoires d'approche de Roissy

- 7 octobre 2013 : Dirap invitée à CCE Roissy (Vols de nuit)
- Juin 2013 : **Le Conseil D'Etat donne raison à la Dirap et annule l'arrêté de novembre 2011**
- 12 octobre 2013: Colloque associatif Le transport aérien en question (Paris)
- Le 21 janvier 2014: Dirap invitée à CCE Roissy (Descentes douces)
- **Le 12 février 2014 : Le Conseil D'Etat rejette les requêtes contre l'arrêté de septembre 2012 !**
- Groupe de travail Descentes Douces (UFCNA): 4 réunions pour définir méthode de travail et comprendre la technique « point merge ».



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Rapport moral année 2013

Approbation?

Votants: NON ?

Abstentions ?

Votants OUI ?



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Rapport financier



LES COMPTES 2013



Les dépenses 2013

• 626310	Affranchissement	588.65 €
• 616000	Assurance	124.24 €
• 628000	Comm. population	2318.28 €
• 628100	Cotisations A.A.	265.00 €
• 622600	Honoraires	3623.00 €
• 618100	Documentation	0.00 €
• 601100	Fournit. Bureau	115.77 €
• 627000	Frais bancaire	73.80 €
• 625500	Frais déplacement	107.10 €
• 625500	Frais de réception	0.00 €
• 605000	Achat de matériel	00.00 €
• 626500	Téléph. Internet	8.36 €
• 623000	Publicite	0.00 €
• 531000	Vir.caisse	00.00€
•	TOTAL DEPENSES	7224.20 €



Les recettes 2013

• 741100	Subv. département	827.00 €
• 741101	Subv. communales	2363.00 €
• 756000	Cotis. Adhérents	2370.00 €
• 771300	Dons divers	3068.53 €
•	TOTAL	8628.53 €



Le résultat 2013

• Les recettes 2013	+8628.53 €
• Les dépenses 2013	-7224.20 €
• Le solde	+ 1404.33 €



L'AVOIR DE L'ASSOCIATION

au 31/12/2013

• Le compte bancaire	3902.29 €
• Le compte d'épargne	19064.44 €
• dont 444.68 € d'intérêt /2013	
• TOTAL	22966.73 €



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2014



Dépenses prev 2014

• Affranchissement	600.00 €
• Assurance	150.00 €
• Cotisations autres	300.00 €
• Communication (La lettre)	1200.00 €
• Honoraires	2000.00 €
• Documentation	500.00 €
• Fournit. Bureau	400.00 €
• Frais déplacement	500.00 €
• Frais de réception	200.00 €
• Frais bancaires	80.00 €
• Achat matériels	1000.00 €
• Téléph. Internet	70.00 €
• TOTAL	7000.00 €



Recettes prev 2014

• Cotisations adhérents	2300.00 €
• Subventions communales	2300.00 €
• Subvention départementale	800.00 €
• Reprise de réserve	1600.00 €
• TOTAL	7000.00 €



Compte rendu 2013

- Remerciement aux **200 adhérents** et aux associations, répartis sur **32 communes**, pour la confiance qu'ils nous témoignent, ainsi qu'aux **18 mairies et au Conseil Général** du Val d'Oise pour leur soutien.
- **Les recettes et dépenses sont inférieures à nos prévisions.**
Les dépenses de fonctionnement sont alourdies par des **honoraires d'avocat** concernant les recours intentés sur les nouvelles trajectoires de Roissy, mais cette dépense a été compensée cette année par le résultat positif du premier recours.
- De ce fait le résultat de l'année 2013, affiche un **solde comptable positif de 1 404 €.**
- Le niveau des adhésions adhérents, est sensiblement en identique à 2012, **l'avoir reste stable (22 966 €)**
- Le budget prévisionnel 2014, est présenté pour approbation, il inclut outre les dépenses et recettes courantes, une **provision de 3000 €** pour honoraires d'avocats et achat de matériel complémentaire.
- Quitus est demandé pour les comptes de l'année 2013.



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Rapport financier

Quitus : OUI ? NON ?

Votants: NON ?

Abstentions ?

Votants OUI ?



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Election du Conseil

Le Conseil:

JMButeux, RButeux, MJKrémer, Ch Bouillon,
SArjakovsky, MBatard, CBaussac,
JDeslandes, HGohin, DKrémer



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Election du Conseil

Votants: NON ?

Abstentions ?

Votants OUI ?



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Objectifs 2014

Réduire les nuisances relatives à l'activité aérienne de Pontoise/Cormeilles et induites par l'activité de Roissy.

➤ LOCAL

- Veille et information de la population
- Exploitation des stations de mesures de bruit et Exploitation de système de repérage de trajectoires
- **Suivi du Recours relatif à représentation Dirap à CCE Roissy**
- **Promouvoir et suivre l'utilisation carte pédagogique « circuits ».**
- **Participation à CCE et Comité Permanent de CCE Cormeilles pour réduire nuisances (actuelles, potentielles).**
- Préparer une action juridique pour réduire les nuisances (circuits de piste, activité d'affaire)

➤ NATIONAL et EUROPEEN

- **Etre membre de la CCE de Roissy**
- En coordination avec associations Roissy /Orly: **obtenir une réduction des nuisances (vols de nuit, autre organisation des approches)**
- Participation au groupe de travail UFCNA: « descentes douces »
- En coordination avec UFCNA, UECNA: actions juridiques et réglementation.



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Focus

- Mesure du bruit: résultats 2013 (MB)
- Sondage sur les nuisances.
- Nuisances activités de Pontoise/Cormeilles en Vexin
- Nuisances activité Roissy.
- Questions diverses



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Mesures de bruit



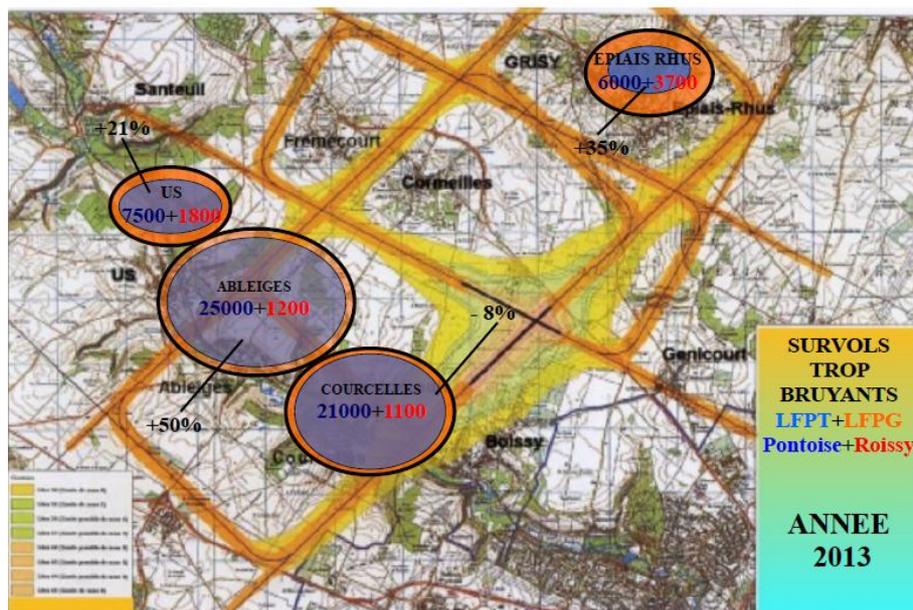
L'avenir sera ce que vous en ferez !

Le bruit en 2013 (année)

Village	Nombre de survols trop bruyants
Courcelles	22 100 (1100)
Ableiges	26 200 (1200)
Epiais Rhus	10 500 (3700)
Us	9 300 (1800)
	Extrapolation annuelle des mesures réalisée (dont en rouge Avions Roissy)

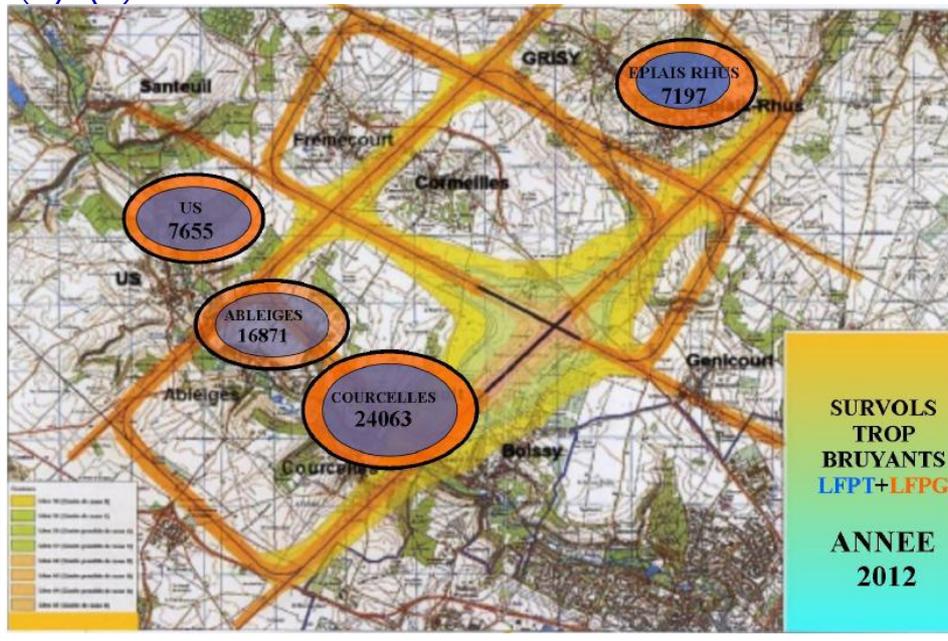


L'avenir sera ce que vous en ferez !



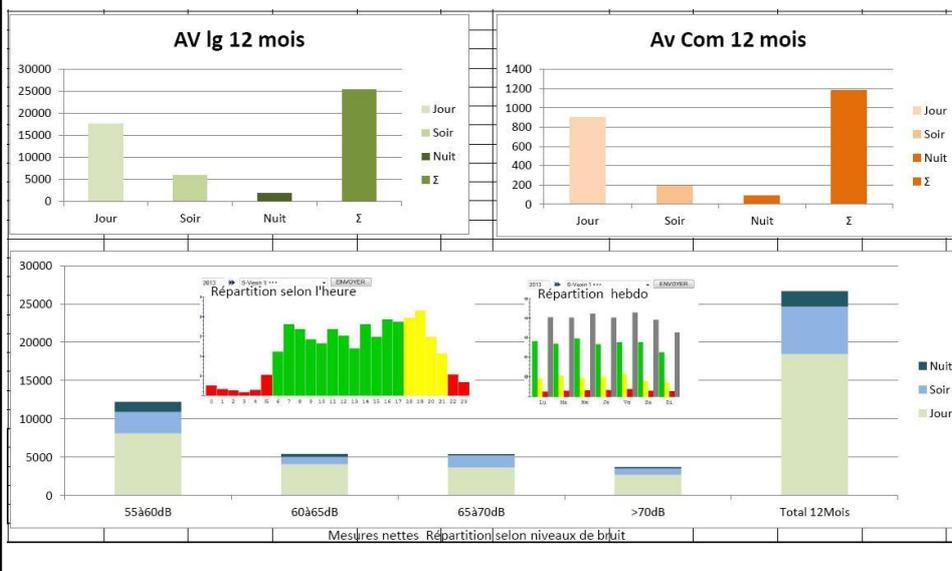


L'avenir sera ce que vous en ferez !



L'avenir sera ce que vous en ferez !

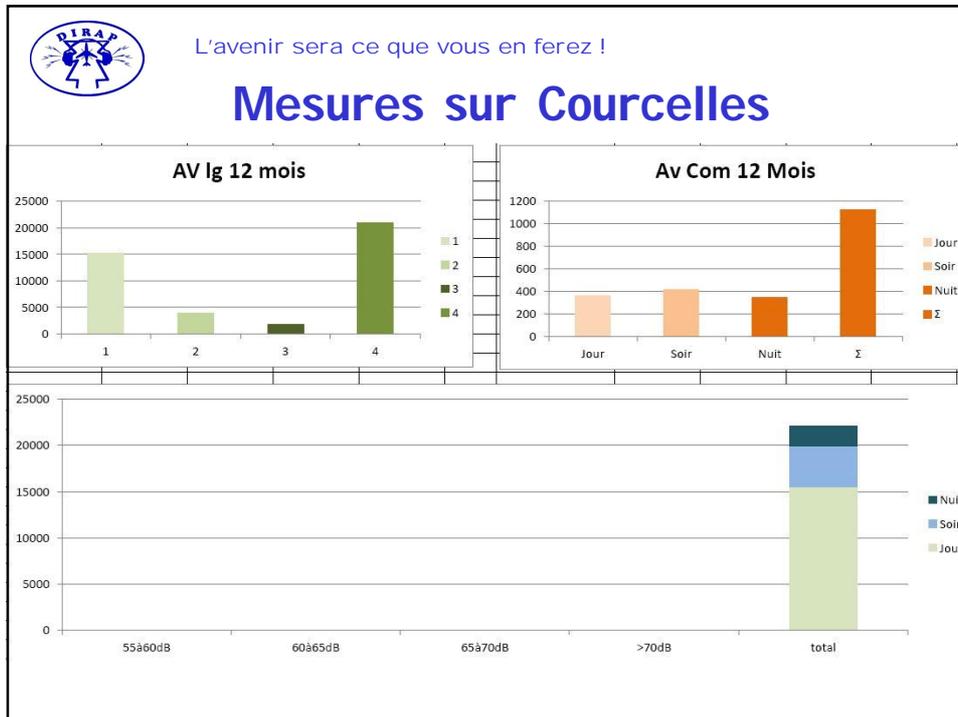
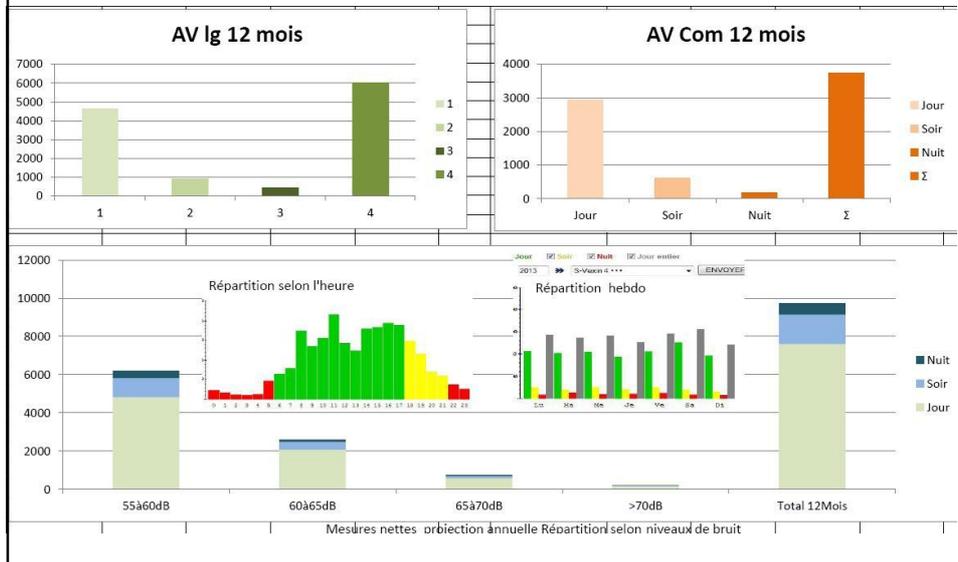
Mesures sur Ableiges





L'avenir sera ce que vous en ferez !

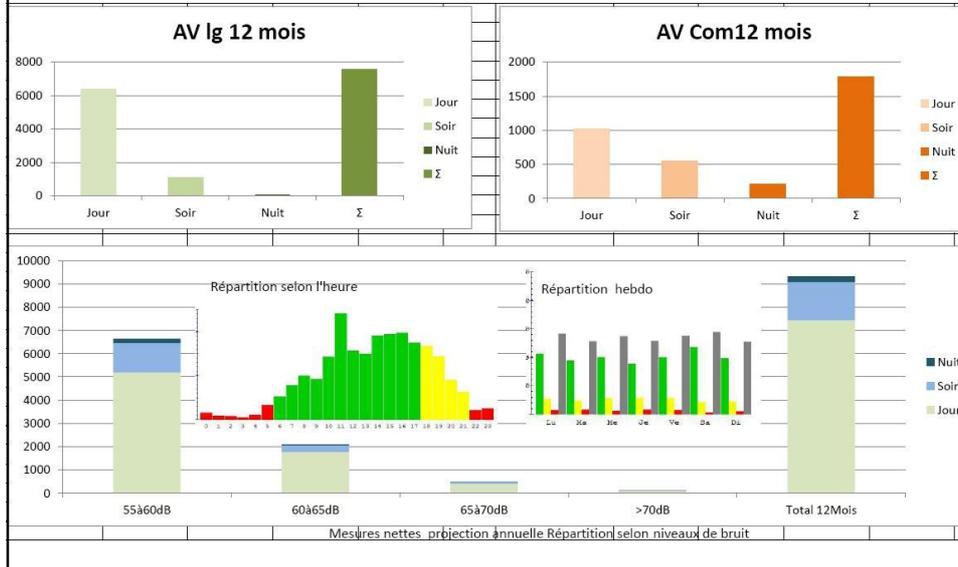
Mesures sur Epiais RhuS





L'avenir sera ce que vous en ferez !

Mesures sur Us



L'avenir sera ce que vous en ferez !

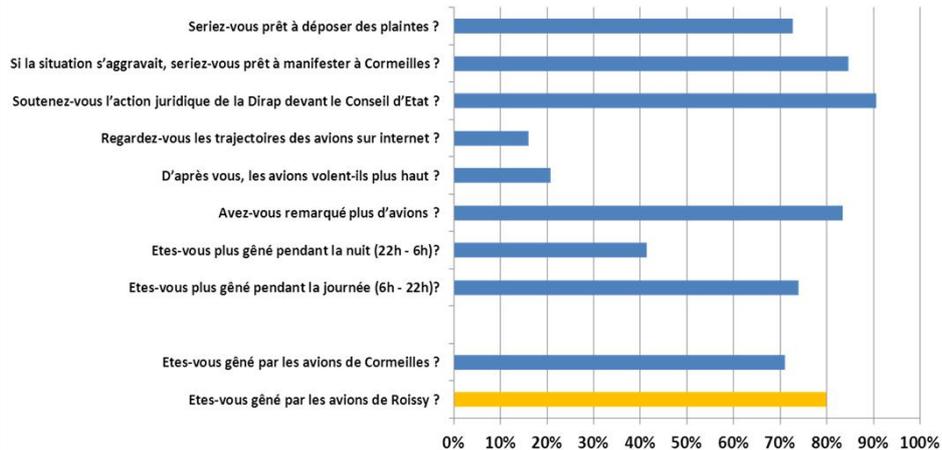
Sondages



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Sondage sur les nuisances

Base 179 réponses (lettre Dirap oct/nov 2013)



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Dirigeable Airship Paris

Base 48 réponses (mails 2013)

- **Perception nuisances:**
 - Peu de bruit pour le nombre de rotation actuelle
 - Bruit équivalent à un avion léger
 - Agréable à regarder voler
- **Perception intrusion:**
 - Pb de respect de la vie privée car observation à basse altitude
- **Activité arrêté l'hiver (pas rentable) mais retour en avril (info CCE 10/12/13)**



L'avenir sera ce que vous en ferez !

CCE Pontoise/Cormeilles en Vexin



Procédure GNSS et suite

- Déjà les **nuisances cumulées** des vols en tour de piste de l'aviation légère et du déplacement des survols commerciaux de Roissy.
- « **Chat échaudé...** »
- Lors du PEB proposé en 2005, massivement refusé par la population, les hypothèses étaient une **augmentation de l'activité d'affaire** (type Le Bourget) de **+ 20 000 mouvements par an !**
- La DIRAP considère qu'accepter la mise en place de procédures GNSS, **c'est reconnaître que l'aérodrome a vocation à accueillir plus de trafic d'affaire, donc beaucoup plus de nuisances.**
- En conséquence la DIRAP **donne un avis NEGATIF** à la proposition de mise en place de procédures GNSS.
- **A date, les procédures GNSS ne sont pas publiées !**



Discussion sur pistes à 17 T

- **Actuellement notes DGAC de 1980 et 1986:**
 - Masse au décollage limitée à 17 T
 - Nombre sièges limité à 25
 - Exploitation lignes régulières autorisées.
 - Activité hélicoptère autorisée aux basés

- **Discussion en CCE et risque:**
 - Mise en avant d'un intérêt pour la suppression de la limitation en Tonne pour une « meilleure protection des riverains » en



L'avenir sera ce que vous en ferez !

M. CHARRITAT (ADP).- Je vais répondre du point de vue de l'exploitant de l'aérodrome que je suis. La limitation à 17 tonnes de masse maximale au décollage pour l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles résulte d'une décision administrative dont la solidité juridique n'est d'ailleurs pas affirmée. Cette décision administrative supporte, le cas

M. CROZAT (DSAC Nord).- Cela a bien été pris pour des raisons environnementales initialement. Le non-respect des 17 tonnes pour des raisons de sécurité n'a pas lieu d'être puisque la surface du terrain permet d'accepter des appareils de plus haute masse. La question est bien environnementale.

C'est bien pour cela que nous avons fortement souhaité la reprise des discussions en CCE. L'objectif était bien d'aborder ce sujet sans tabou. Les débuts de la CCE ont été

C'est aussi pour cela que le propos d'Alexandre CROZAT est intéressant : plus on sera capable de mettre ensemble si possible des dispositions qui nous permettent de préserver l'environnement des citoyens qui se trouvent autour de l'aéroport mais sans se fixer sur des barrières administratives qui ne répondent pas à grand-chose, mieux ce sera. Il se



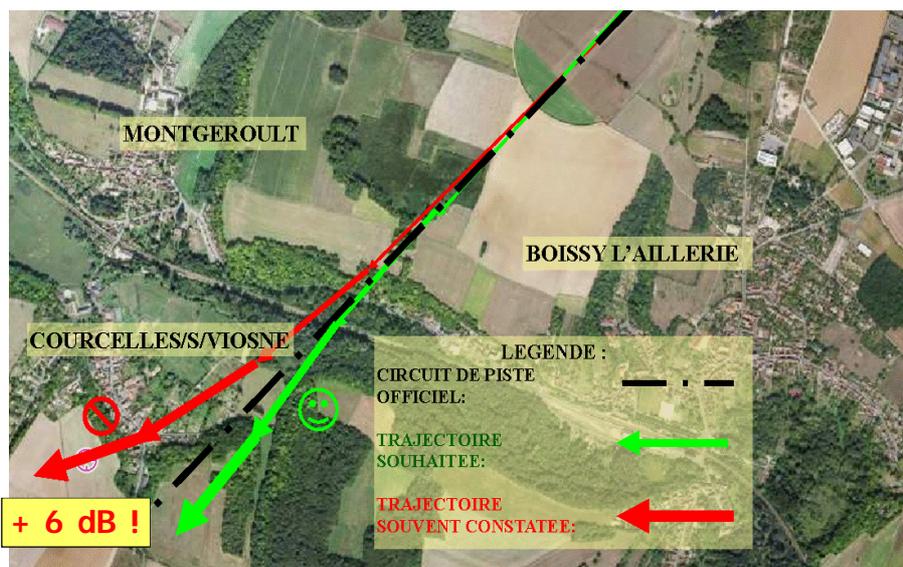
L'avenir sera ce que vous en ferez !

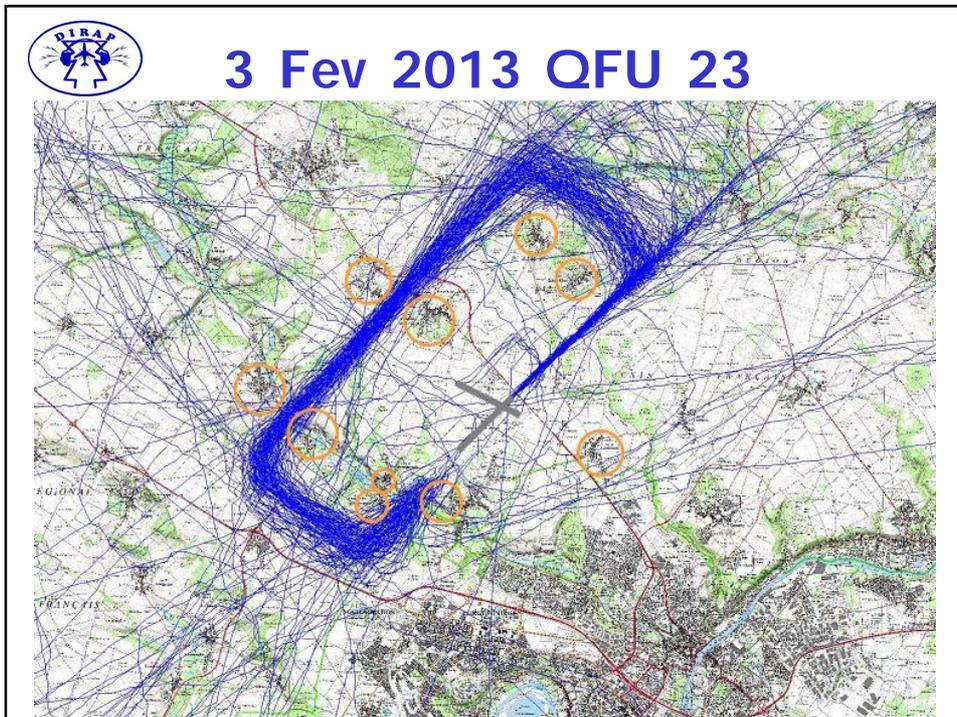
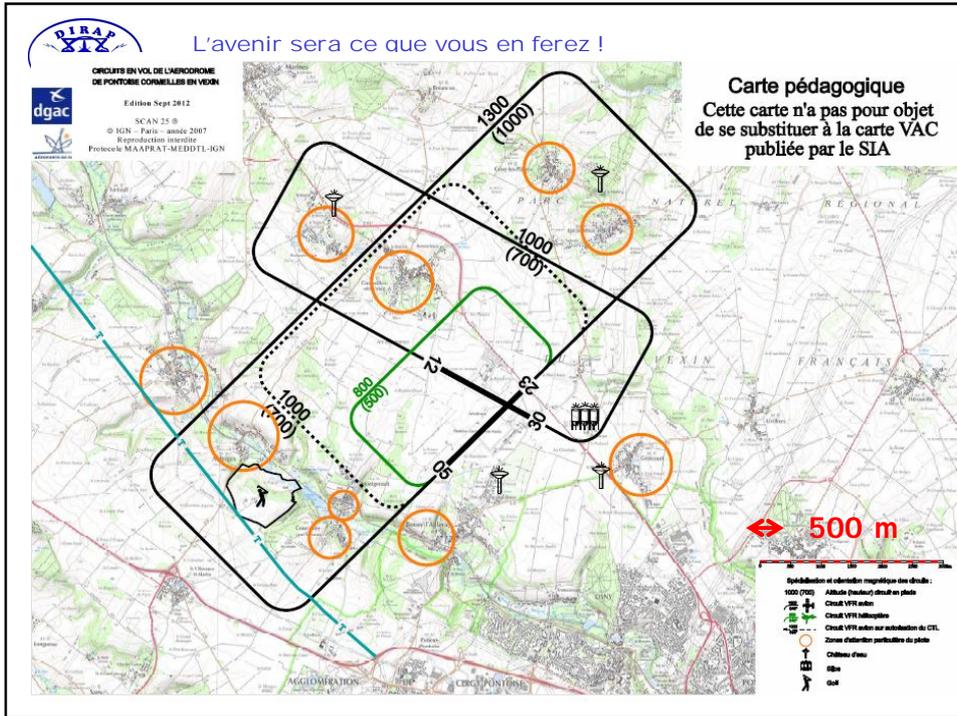
Carte pédagogique



L'avenir sera ce que vous en ferez !

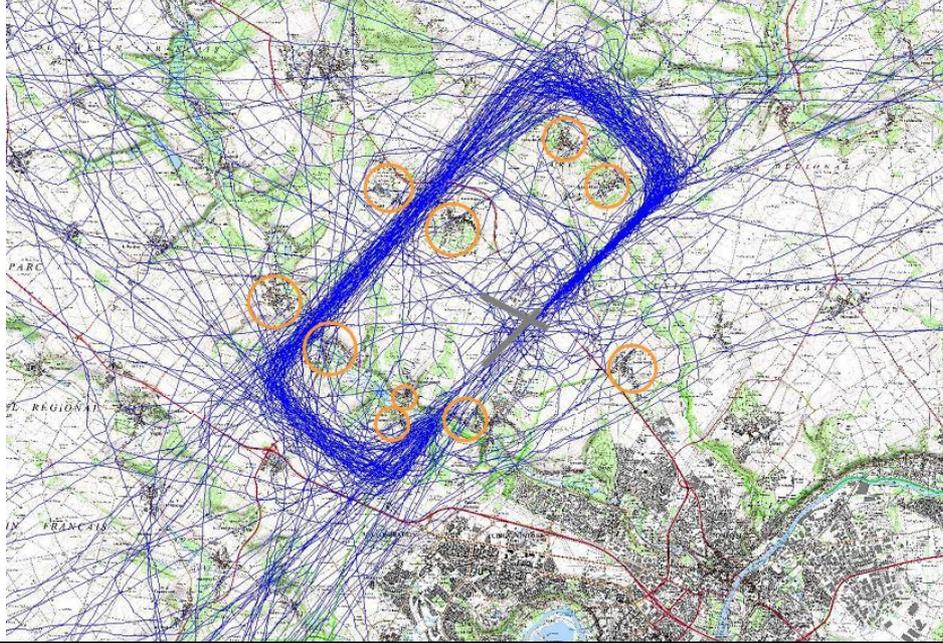
Mesures sur circuits Courcelles



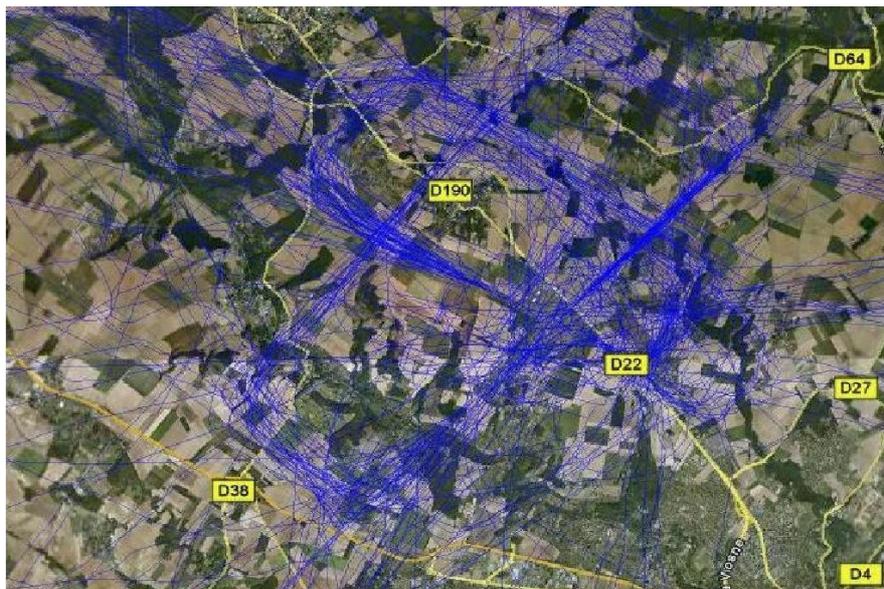




Jeudi 4 juillet 2013 - QFU 05 et 23



En 2011





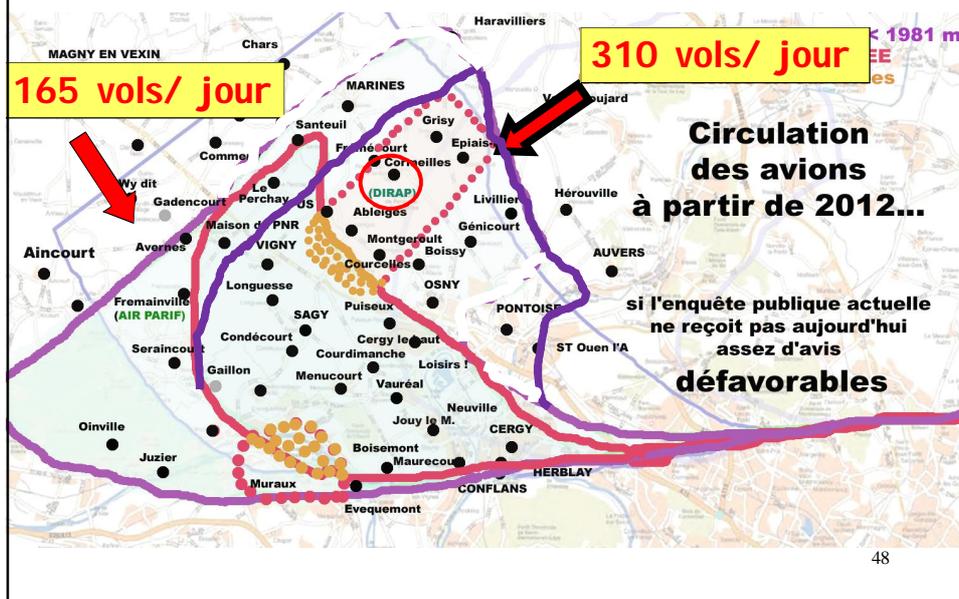
L'avenir sera ce que vous en ferez !

Nuisances Roissy et Descentes douces



L'avenir sera ce que vous en ferez !

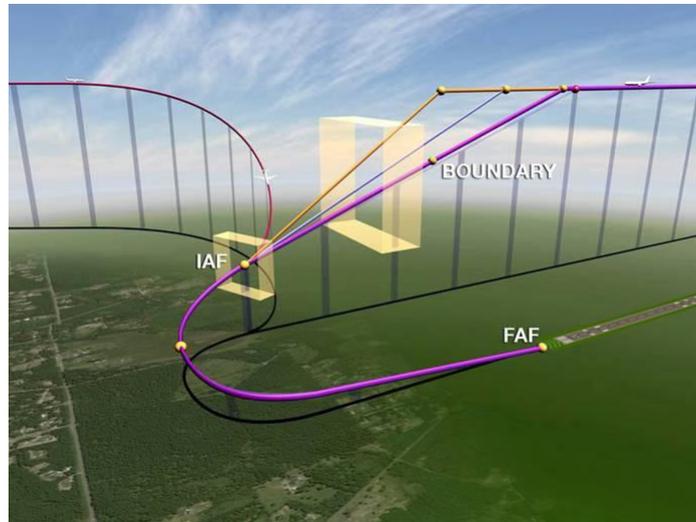
Le cumul des nuisances !





L'avenir sera ce que vous en ferez !

Principe descente douce

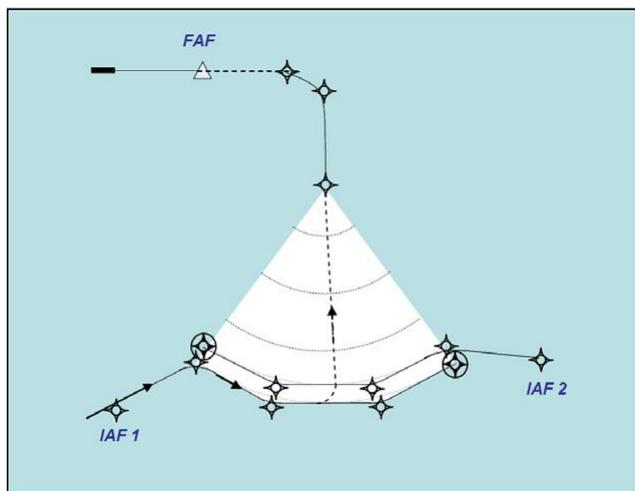


Source: présentation CI RENA à la CCE Roissy 2103



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Point Merge



Les avions parcourent des arcs de cercle à grande hauteur pour être cadencés en descente. Ils atteignent le point Merge (vers 2000m) et descendent de façon « continue » **en limitant le bruit** car par de remise en régime du moteur pour maintenir une hauteur en palier. La trajectoire de descente à partir du point Merge est toujours la même mais le bruit est nettement réduit.

Analyse par associations en cours.

Source: présentation CI RENA à la CCE Roissy 2103



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Test 24 novembre 2012



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Questions diverses



L'avenir sera ce que vous en ferez !

Merci pour votre attention !